

Feuille de route du Délégué Régional 2013 –2016

Actualisée au CA du 19/11/2012



Règle fondamentale : le Délégué Régional (secondé par ses adjoints D.R.) sera le relais incontournable entre ses Délégués Départementaux et son administrateur Inter Régional.

Mission du D.R. :

Promouvoir et coordonner le développement de notre fédération par des actions régionales et départementales concrètes centrées sur les attentes de ses équipes départementales. Son secrétariat le secondera efficacement dans le suivi administratif de ses actions.

Ses actions seront :

- Collecter les coordonnées complètes (sans oublier leur E-mail) de ses adjoints D.R. et des D.D. et les transmettre aux responsables « fichier F.I.T.F. » ;
- Tenir à jour les adhésions de sa région fin mars pour relancer les retardataires avec le soutien des D.D. Rappeler aux D.D. que le listing des adhérents de chaque département est accessible par les élus pour leur secteur respectif ;
- Organiser au minimum une A.G. à laquelle il conviera son Administrateur Inter Régional, et un C.A. de la **Fédération Régionale des Trompes de sa Région** durant l'année en cours ;
- Assister ses D.D. dans leurs démarches de déclaration de statuts Délégation Départementale et de demandes de subventions ;
- Créer une **Equipe Technique avec à sa tête un responsable.**

Elle aura pour missions :

- Formation des conseillers en écoles et dans les groupes ;
- Proposition de candidats Juges et candidats Moniteurs ;
- Choix d'un responsable Régional Juge qui sera le relais de la commission fédérale « juges » ;
- Aide technique dans l'organisation de stages et de concours Régional (voire International) ;
- Accompagnement dans les démarches de LABELLISATION des Stages et Journées Pédagogiques ;
- Créer une **Equipe Informatique** pour gérer les résultats du concours régional ;
- Créer une **Equipe Communication** avec à sa tête un responsable qui alimentera le contenu du site F.I.T.F. et de la revue annuelle ;
- Etablir des liens avec la Fédération Régionale des Chasseurs ;
- Participer aux A.G. des Délégations Départementales pour prendre connaissance du rapport moral et financier ;
- Organiser une action régionale par année au minimum, fédérant tous les sonneurs de sa région. (concert, concours, repas concert, fêtes de la musique etc.) ;
- Assurer un suivi particulier (logistique, finance) dans l'organisation d'événements organisés par ses D.D.
- Entretien d'une collaboration étroite :
 - montante avec son Administrateur Interrégional par des communications d'informations régulières,
 - et descente vers ses D.D. auprès desquels il fera suivre les informations venant du Bureau FITF et de son Administrateur Interrégional.

D'une manière générale le D.R. sera le responsable de la bonne marche de sa région en collaboration avec ses D.D. et de ce fait sera garant de l'évolution du nombre de ses adhérents.

Déclaration de candidature :

Je soussigné,

Nom : Prénom.....

N° Adhérent :à jour de cotisation 2013

Candidat au poste de Délégué Régional du :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, de la présente feuille de route et m'engage à, quelles que soient mes activités professionnelles, à exercer ma fonction de Délégué Régional en parfaite conformité avec les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 (notamment son article 1^{er}) et dans le respect de la notion de gestion désintéressée exposée dans l'instruction fiscale du 15 septembre 1998.

« Lu et approuvé » suivi de la date et de votre signature :